ETAT CIVIL CATHOLIQUE / TERREBONNE
ST-HERMAS, CO. DEUX-MONTAGNES *1877-1899*

1894

S.1.
Luc Sauvé.

Le huit Janvier mil huit cent quatre vingt quatorze, Nous Prêtre, soussigné, avons inhumé dans le cimetière de cette paroisse, le corps de Luc Sauvé, rentier, époux de Marie Louise Fillion, de cette paroisse; décédé le quatre courant, âgé de soixante treize ans. Etaient présents Benjamin Beauchamp et Edouard Bernard dit Larivière qui ont déclaré ne savoir signer. Lecture faite.
T. Allan Chasnette Alfred Sauvé Ptre.
M. Meireault Pre. Curé

M.1.
Léon Campeau
&
Georgiana St Jacques.

Le quinze Janvier mil huit cent quatre vingt quatorze, en la dispense de deux bans de mariage accordée par Messire Florent Bourgeault, Vicaire-Général de Monseigneur l'Archevêque de Montréal, en date du onze courant. Vu aussi la publication du troisième ban de mariage faite au prône de notre messe paroissiale, entre Léon Campeau, cultivateur, de cette paroisse, fils majeur de Moïse Campeau et de Sulienne Gourgon, mari de cette paroisse, d'une part; et Georgianne Saint-Jacques, de cette paroisse, fille majeure de Joseph Saint-Jacques, cultivateur, et de Esther Groulx, de cette même paroisse, d'autre part, et ne s'étant découvert aucun empêchement au dit mariage, Nous soussigné, Curé de cette paroisse, avons reçu leur mutuel consentement de mariage et leur avons donné la Bénédiction Nuptiale en présence de Moïse Campeau, père de l'époux et de Joseph Saint-Jacques, père de l'épouse qui, ainsi que les époux, ont signé avec Nous. Le père de l'épouse a déclaré ne savoir signer. Lecture faite.
Georgiana St Jacques
Léon Campeau
Joseph St Jacques
Napoléon Lamarche
Joseph St Jacques M. Meireault Pre. Curé.

B.1.
Joseph Hermas Leroux.

Le neuf Janvier mil huit cent quatre vingt quatorze, Nous soussigné, Curé de cette paroisse, avons baptisé Joseph Hermas, né le neuf, fils légitime de Cyrille Leroux, cultivateur, et de Azilda Foucault, de cette paroisse. Le parrain a été Théodore Leroux, cultivateur, de cette paroisse, et la marraine Elisa Foucault, fille de Paul Foucault, de la paroisse de Saint-Philippe, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec Nous. Lecture faite.
Elisa Foucault
Théodore Leroux
Cyrille Leroux
M. Meireault Pre. Curé.

B.2.
Marie Dora Girard.

Le vingt Janvier mil huit cent quatre vingt quatorze, Nous soussigné, Curé de cette paroisse, avons baptisé Marie Dora, née l'avant veille, fille de Moïse Girard, cultivateur, et de Anasie Legault dit Dedauriere, de cette paroisse. Le parrain a été Joseph Girard, cultivateur, et la marraine Hermine Chaney, son épouse, de cette paroisse, lesquels, ainsi que le père, ont déclaré ne savoir signer. Lecture faite.
M. Meireault Pre. Curé

S.2.
Enfant anonyme de Evangéliste Legault Dedauriere.

Le vingt Janvier mil huit cent quatre vingt quatorze, Nous soussigné, Curé de cette paroisse, avons inhumé dans le cimetière de cette paroisse, un enfant anonyme, fils légitime de Evangéliste Legault dit Dedauriere, cultivateur, et de Edwidge Rocquebrune dit Larocque, de cette paroisse, né hier, ondoyé à la maison par le Docteur P. Elie Pagen, et décédé quelques instants après sa naissance. Etaient présents Joseph Verden et Jean Baptiste Labrosse qui ont déclaré ne savoir signer. Lecture faite.
M. Meireault Pre. Curé.